

1

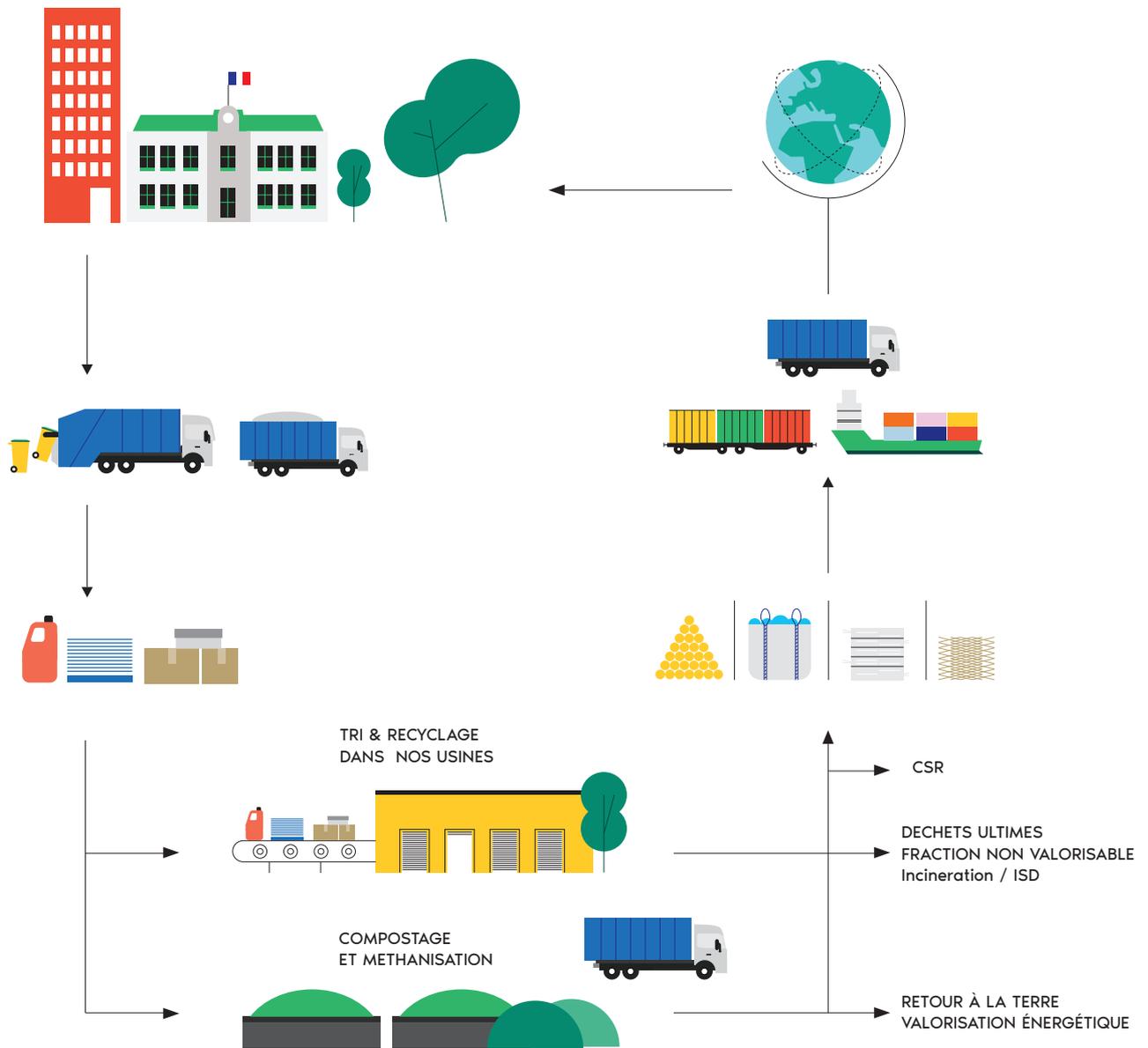


Déclaration de performance Extra-Financière 2019

9

Modèle d'affaire

Depuis sa création en 1994, Paprec Group est devenu le leader français de l'industrie de la gestion des déchets et du recyclage, grâce à des solutions innovantes de collecte, de recyclage et de récupération de matières. Le groupe a su développer une offre industrielle complète et nationale qui répond aux besoins de ses clients privés et publics, alliant collecte et traitement des déchets pour ensuite vendre les matières premières issues du recyclage (MPIR). Par son activité, Paprec contribue ainsi à la promotion de l'économie circulaire et donc à la protection de l'environnement en favorisant le traitement et le recyclage des déchets.



Cartographie des risques

L'activité de recyclage de Paprec contribue de manière intrinsèque au développement durable de la société. En 2016, Paprec a mis à jour son analyse de matérialité afin de prendre en compte pour sa performance les évolutions des demandes des parties prenantes et sa contribution aux objectifs du développement durable. Une dizaine d'entretiens ont été réalisés auprès de parties prenantes internes afin de connaître leur perception des attentes des parties prenantes externes quant à l'activité de Paprec et ses impacts. L'évaluation de l'impact des attentes externes sur l'activité de Paprec a été enrichie par la prise en compte des risques financiers, du contexte réglementaire et du risque de réputation associés à chaque enjeu. La perception des attentes des parties prenantes externes a ensuite été affinée par l'évaluation des enjeux considérés comme matériels par les pairs de la société. Les résultats de cette analyse sont présentés dans la matrice de matérialité ci-dessous.



Enjeux et risques Indicateurs

Enjeu RSE : Satisfaction client

Principaux risques :

Risque de ne pas satisfaire les clients (privés et publics) et/ou de faillir à son rôle de professionnel de la collecte et du traitement des déchets.

Politiques et diligences raisonnables :

Le groupe fait de la satisfaction clients une priorité : rapidité, qualité et précision dans l'exécution des prestations sont les maîtres-mots de la démarche clients. Le groupe s'efforce ainsi de proposer à chacune des typologies de clients le meilleur service voire du sur-mesure. Pour ce faire, Paprec Group s'appuie sur un dialogue régulier avec ses clients, une évaluation systématique de leurs attentes et de leur satisfaction, et le traitement de leurs besoins par des équipes compétentes et dédiées, dans le respect des délais impartis.

Ses capacités d'investissement permettent également à Paprec de se doter d'un outil industriel à la pointe de la technologie et de répondre aux défis posés par la création de nouvelles filières de recyclage. La qualité du parc industriel et le maillage territorial du groupe – enrichi par l'acquisition de Coved en 2017 et l'entrée au capital d'Inova – lui permettent de proposer des solutions adaptées à la spécificité des besoins de ses clients, pour garantir les meilleurs taux de recyclage et offrir toutes les solutions de gestion de déchets. En 2019, le Groupe s'est également engagé dans les métiers de l'Économie sociale et Solidaire avec le rachat de la société Le Petit Plus.

Paprec accorde ainsi une grande importance à garantir la traçabilité des quantités de déchets collectées et valorisés, ce qui constitue un enjeu majeur pour ses clients, pour des raisons de suivi de la performance et d'obligation de reporting. Le groupe a développé des outils spécifiques, régulièrement mis à jour. L'ensemble des nouveaux centres de tri sont équipés pour identifier et tracer des déchets qui y circulent. Plusieurs innovations et outils numériques ont également été développés pour améliorer et faciliter

le suivi des quantités de déchets collectées. Au cours de l'année 2017, l'outil « EasyReport » a ainsi été intégré à l'application « MyPaprec », permettant de livrer un reporting automatisé au client disponible sur plusieurs supports. Paprec a également intégré et développé l'application Nodus pour ses clients Collectivités, suite au rachat de Coved.

Ces dernières années, le groupe a misé sur le développement d'offres de service personnalisées afin de répondre de manière plus pertinente aux besoins des clients, collectivités comme entreprises. La capacité du groupe à s'adapter au contexte spécifique de chaque client représente un avantage concurrentiel. Les visites de site menées par des commerciaux en amont de l'élaboration de l'offre ainsi que les investissements conséquents effectués lors du début de partenariats constituent également le gage d'une meilleure qualité de service, adaptée aux réels besoins du client.

Résultats et indicateurs de performance

1 407 M€

de chiffre d'affaires

457.7 M€

de CA issus des contrats Collectivités

82 %

Taux de renouvellement des contrats Collectivités

948.8 M€

de CA issus des contrats entreprises privées

99.2 %

Taux de conservation des contrats Industriels

Enjeu RSE : Développement de l'économie circulaire

Principaux risques :

Risque de ne pas suffisamment développer les activités de recyclage ou les partenariats clés dans le but de soutenir la transition vers l'économie circulaire.

Politiques et diligences raisonnables :

Par son activité, Paprec contribue à la promotion de l'économie circulaire et donc à la protection de l'environnement en favorisant le traitement et le recyclage des déchets.

Paprec suit de près les évolutions réglementaires en lien avec le secteur du recyclage et réfléchit aux actions à mettre en place pour répondre aux évolutions futures comme par exemple :

- faire reconnaître la qualité des matières issues de ses centres de recyclage et les gains environnementaux liés à leur usage ;
- développer la collecte de certains déchets notamment le plastique.

Acteur stratégique au cœur de la boucle de l'économie circulaire, le groupe continue de s'engager dans des partenariats de recyclage permettant de faciliter la collecte des matériaux tout en sensibilisant le grand public. Cette pratique a notamment été déployée avec des actions chez nos clients, industriels ou de la Grande Distribution.

La sensibilisation du grand public au tri est un sujet de grande importance pour le groupe : plusieurs opérations de tri et matinées de sensibilisation ont ainsi été organisées chez différents clients au cours de l'année à l'initiative des agences Paprec. Certains sites Paprec Group mettent également à disposition des écoles voisines des salles pédagogiques pour éduquer les enfants au recyclage et leur faire adopter bons gestes de tri de façon ludique et interactive et, de façon

générale, tous nos nouveaux centres de tri de collecte sélective sont dotés d'une salle pédagogique interactive dédiée.

De même, la politique du groupe d'investissements dans des équipements performants, de co-innovation avec les fournisseurs d'équipements et de contrôles qualité des installations lui permet de améliorer le traitement et le recyclage des déchets.

Paprec développe également ses activités de vente des matières premières issues du recyclage qui contribuent pleinement à la promotion de l'économie circulaire.

Résultats et indicateurs de performance

12 174 584

Tonnage total de déchets traités

9 443 574

Tonnage total de déchets recyclés

77.6%

Taux de recyclage atteint

Enjeu RSE : Développement des compétences des salariés

Principaux risques :

Risque de défaillances dans le développement du capital humain et difficultés à attirer et à retenir les collaborateurs.

Politiques et diligences raisonnables :

Les principaux défis de Paprec Group sont de se doter des compétences utiles à sa croissance, et de fidéliser les talents. Pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, un parcours d'intégration et un système de parrainage sont en place depuis plusieurs années. Un comité d'intégration dédié est également mis en place à chaque nouvelle acquisition : composé des dirigeants et collaborateurs concernés, il contribue à la diffusion des valeurs Paprec et de la culture d'entreprise. L'engagement des collaborateurs passe aussi par une politique salariale motivante, basée sur le mérite. Le groupe s'efforce enfin de proposer à tous des perspectives de carrière motivantes. La proximité managériale permet d'identifier les potentiels, les attentes et les souhaits d'évolution. Afin de conserver ces atouts le Groupe s'est réorganisé autour de cinq grands directeurs de territoires, en région, épaulés par des directeurs de métiers et des directeurs de services centraux.

Résultats et indicateurs de performance

16.06%

Taux de rotation des effectifs

710

Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'une promotion interne

21.2h

Nombre d'heures moyen de formation par salarié formé

Enjeu RSE : Santé et sécurité

Principaux risques :

Risques de santé/sécurité au travail ou de déséquilibre vie professionnelle-vie personnelle dû à une mauvaise gestion des horaires ou des conditions de travail.

Politiques et diligences raisonnables :

La santé-sécurité de ses collaborateurs est un enjeu prioritaire pour le groupe. Dans un secteur industriel où les risques relatifs à la santé et la sécurité des salariés sont importants (accidents de la route, incendies, répétitivité et pénibilité du travail, etc.), le groupe s'efforce d'offrir les conditions de travail les plus sûres à ses collaborateurs.

La direction QSE gère les risques liés à la santé et la sécurité à l'échelle du groupe, et s'appuie sur le système de management QSE au niveau des agences. En 2018, la mise à jour de notre politique QSE s'est poursuivie, réaffirmant l'ambition du groupe d'inscrire les pratiques de ses sites dans un processus d'amélioration continue, notamment en matière de condition de travail et de formation des collaborateurs à la sécurité. Des livrets sécurité présentant les risques spécifiques à chaque métier ont été élaborés et distribués à tous les nouveaux arrivants.

L'objectif de cette action concrète est de s'assurer que tous les nouveaux collaborateurs aient obtenu les connaissances nécessaires en matière de santé-sécurité au moment de leur prise de poste.

Résultats et indicateurs de performance

31.54

Taux de fréquence des accidents du travail

1.65

Taux de gravité des accidents du travail

Enjeu RSE : Prévention des pollutions

Principaux risques :

Risques de pollution des sols et de l'eau liée à la gestion inadéquate des déchets, pollutions sonores et vibrations, pollutions atmosphériques liées aux flottes de véhicules.

Politiques et diligences raisonnables :

Sous la houlette de la direction QSE, toutes les agences sont engagées dans une démarche d'amélioration continue grâce au déploiement d'un système de management. En 2017, tous les sites certifiés ISO 14 001 sont passés à la nouvelle version de celle-ci (v2015) sans aucune non-conformité majeure identifiée.

Le Groupe poursuit son objectif de voir 100% de ses sites éligibles certifiés ISO14001.

Lors de l'acquisition d'un site ou d'un ensemble de sites par le groupe, des audits de due diligence sont systématiquement réalisés afin d'identifier les écarts éventuels avec la réglementation.

En 2017, les sites Coved - assurant la collecte de déchets auprès de 5 millions d'habitants - ont été intégrés au groupe. Cette intégration s'est poursuivie avec, en 2019, une réorganisation managériale par grandes régions au plus près des territoires.

Ainsi, Coved partage désormais avec Paprec son logiciel de gestion des sujets QSE et Paprec apporte son expertise en matière de gestion environnementale de sites industriels.

Résultats et indicateurs de performance

72.3 %

Part des sites disposant d'au moins une certification environnementale parmi les sites disposant d'une activité industrielle durant l'année

Enjeu RSE : Développement des territoires

Principaux risques :

Risques de ne pas contribuer au développement des territoires d'implantation, à la création de richesses locales et à une société plus fraternelle.

Politiques et diligences raisonnables :

Les usines du groupe sont réparties sur l'ensemble du territoire lui permettant de réagir rapidement aux demandes de ses clients collectivités et industriels. En contribuant à la pérennité de plusieurs milliers d'emplois en tant qu'employeur et en tant que donneur d'ordres auprès de ses fournisseurs, Paprec Group agit en faveur du développement économique des territoires où il opère.

Le groupe s'attache également à favoriser l'insertion par l'emploi via des partenariats (entreprises d'insertion local par exemple). Au-delà de ses partenariats existants avec des acteurs de l'ESS, le Groupe s'est engagé dans l'Économie sociale et Solidaire en 2018 en rachetant Le Petit Plus.

Afin de mieux présenter les activités de Paprec, des journées portes ouvertes sont ainsi organisées.

Les activités économiques et philanthropiques du groupe contribuent également à développer les territoires en apportant un financement à des initiatives locales.

Résultats et indicateurs de performance

3.139 M€

Montant global alloué au sponsoring et au mécénat

100 %

Pourcentage d'emplois directs locaux

Enjeu RSE : Lutte contre le changement climatique

Principaux risques :

Risques de développement insuffisant d'offres répondant aux enjeux de la transition écologique.

Politiques et diligences raisonnables :

Bien que l'activité de recyclage ait par essence un impact positif sur le changement climatique, Paprec est conscient de la nécessité de réduire l'impact environnemental lié à la conduite de ses opérations. En matière d'émissions de gaz à effet de serre, les principaux impacts du groupe proviennent de la consommation de carburants, mais également de la consommation d'énergie nécessaire au fonctionnement de ses centres de tri et usines. Au-delà des émissions liées à l'activité du groupe, le recyclage permet surtout d'économiser l'énergie dite de « première fonte » et d'éviter les émissions de GES nécessaires à la fabrication des matières premières vierges, et participe ainsi à la préservation des ressources naturelles. C'est l'une des raisons pour lesquelles Paprec investit constamment dans son outil industriel, afin d'avoir les taux de recyclage les plus performants.

Résultats et indicateurs de performance

326 509

tonnes équivalent CO₂
Émissions de GES (scope 1 et 2)

Dont liées à l'activité de recyclage

193 655

tonnes équivalent CO₂

4 649 316

tonnes équivalent CO₂
Émissions de GES évitées
par l'activité de recyclage

Le périmètre de cette déclaration est Paprec Holding.

Les autres enjeux mentionnés au III de l'article L225-102-1 du Code de commerce ne font pas l'objet d'information sur leur prise en compte car ils n'ont pas été identifiés comme pertinents au regard de notre modèle d'affaire et de notre analyse de matérialité.

Direction du Développement Durable : Sébastien Ricard. Conception graphique : Allégories Créations.



BUREAU VERITAS EXPLOITATION
8, cours du Triangle
92800 PUTEAUX
Société par Actions Simplifiées
RCS Nanterre – 790 184 675

Rapport de vérification de la déclaration de performance extra-financière

La déclaration de performance extra-financière revue concerne l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Demande, Responsabilités et Indépendance

Suite à la demande qui nous a été faite par Paprec Holding et en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce français, nous avons effectué la vérification de la déclaration de performance extra-financière (DPEF) relative à l'exercice clos le 31/12/2019 publiée dans le rapport de gestion de de Paprec Holding, en tant qu'organisme tiers indépendant et accrédité par le Cofrac sous le N° 3-1341 (liste des implantations et portée disponibles sur www.cofrac.fr).

Il appartient à Paprec Holding d'établir et publier la DPEF en référence aux articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce français. La DPEF a été préparée sous la coordination du Directeur du Développement Durable et des Affaires Publiques en charge du reporting pour Paprec Holding conformément au protocole de reporting de Paprec Holding, ci-après nommé « les procédures de reporting ». La DPEF sera disponible sur le site internet de la société ainsi qu'une synthèse des « procédures de reporting ».

Il nous appartient de conduire les travaux de vérification de la DPEF qui nous permettent de formuler un avis motivé quant à :

- ✓ La conformité de la DPEF aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- ✓ La sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225-105 ;

Nous avons conduit les travaux de vérification de la DPEF de manière impartiale et indépendante, en conformité avec les pratiques professionnelles de la tierce partie indépendante et en application du Code Ethique appliqué par l'ensemble des intervenants Bureau Veritas.

Nature et étendue des travaux

Pour délivrer l'avis motivé sur la conformité de la DPEF et l'avis motivé sur la sincérité des informations fournies, nous avons effectué nos travaux de vérification conformément aux articles A.225-1 à A.225-4 du Code de commerce et à notre méthodologie interne, pour la vérification de la DPEF, notamment :

- ✓ Nous avons pris connaissance du périmètre consolidé devant être considéré pour l'établissement de la DPEF, tel que précisé dans l'article L.233-16 du code de commerce. Et nous sommes assurés que la DPEF couvre l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre consolidé précisé dans la DPEF ;
- ✓ Nous avons collecté des éléments de compréhension relatifs aux activités de la société, au contexte dans lequel la société évolue, et aux conséquences sociales et environnementales de ses activités ;
- ✓ Nous avons pris connaissance du contenu de la DPEF et vérifié qu'elle intègre les éléments de l'article R.225-105 du code de commerce :
 - La présentation du modèle d'affaires de la société ;
 - La description des principaux risques liés à l'activité de la société, pour chaque catégorie d'information mentionnée au III de l'article L.225-102-1, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques appliquées par la société, le cas échéant, les procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance des risques identifiés ;
 - Les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;



- ✓ Nous avons examiné le dispositif de l'entreprise pour passer en revue les conséquences de ses activités telles que listées au III de l'article L.225-102-1, identifier et hiérarchiser les risques afférents ;
- ✓ Nous avons identifié les informations manquantes ainsi que les informations omises sans que soient fournies d'explications ;
- ✓ Nous avons vérifié que les informations omises relatives aux risques principaux identifiés font l'objet, dans la DPEF, d'une explication claire et motivée des raisons justifiant cette omission ;
- ✓ Nous nous sommes assurés de la mise en place par la société de processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la cohérence des informations mentionnées dans la DPEF. Nous avons examiné les « procédures de reporting » au regard de leur pertinence, fiabilité, caractère compréhensible, exhaustivité et neutralité, et le cas échéant, en tenant compte des bonnes pratiques professionnelles issues d'un référentiel sectoriel ;
- ✓ Nous avons identifié les personnes qui au sein de la société, sont en charge de tout ou partie du processus de reporting et nous avons mené des entretiens auprès de certaines de ces personnes ;
- ✓ Nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société ;
- ✓ Nous avons apprécié par échantillonnage la mise en œuvre des « procédures de reporting », notamment les processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle des informations ;
- ✓ Pour les données quantitatives ¹ que nous avons considérées comme étant les plus importantes, nous avons :
 - Réalisé une revue analytique des données et vérifié, sur la base de sondages, les calculs et la compilation de ces informations au niveau du siège et des entités vérifiées ;
 - Sélectionné un échantillon d'entités² contributrices dans le périmètre de consolidation, en fonction de leur activité, de leur contribution aux données consolidées de la société, de leur implantation et des résultats des travaux effectués lors des précédents exercices ;
 - Réalisé des tests de détails sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des « procédures de reporting », à rapprocher les données des pièces justificatives, à vérifier les calculs et la cohérence des résultats ;
 - L'échantillon sélectionné représente un taux de couverture de 50% à 100% des effectifs et entre 39 et 60% des valeurs reportées pour les informations environnementales testées ;
- ✓ Pour les informations qualitatives que nous avons estimées les plus importantes, nous avons consulté des sources documentaires et, conduit des entretiens avec les personnes en charge de leur rédaction. ;
- ✓ Nous avons examiné la cohérence des informations mentionnées dans la DPEF.
- ✓ Nos travaux ont été conduits entre le 24 février 2020 et la signature de notre rapport sur une durée d'environ une semaine par un vérificateur. Nous avons conduit 20 entretiens avec des personnes en charge du reporting lors de cette mission.

¹ **Données environnementales** : Tonnage total de déchets traités, Tonnage total de déchets recyclés, Taux de recyclage atteint, Part des sites disposant d'au moins une certification environnementale parmi les sites disposant d'une activité industrielle durant l'année, Emissions de GES (scope 1 et 2), Dont celles liées à l'activité de recyclage, Emissions de GES évitées par l'activité de recyclage.

Données sociales : Taux de rotation des effectifs, Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'une promotion interne, Nombre d'heures moyen de formation par salarié formé, Taux de fréquence des accidents du travail, Taux de gravité des accidents du travail.

Données sociétales : Montant global alloué au sponsoring et au mécénat, Pourcentage d'emplois directs locaux.

² La Courneuve, COVED et PAPREC IDF site du Blanc Mesnil pour les données sociales, PAPREC IDF site de Villeneuve Le Roi, PAPREC SUD OUEST site de Bruguères, PAPREC RESEAU site de La Mure et France Plastiques Recyclage pour les indicateurs sur le changement climatique



Observations sur les procédures de reporting ou le contenu de certaines informations

Sans remettre en cause les conclusions ci-dessous, nous exprimons l'observation suivante :

Le protocole de reporting porte sur l'organisation de la collecte des données, la consolidation et la validation de celles-ci, ainsi que sur les formules de calcul des indicateurs ; il serait pertinent de compléter ce document avec la description des méthodes de calcul, notamment les critères retenus pour les données sociales, ainsi que les contrôles internes réalisés pour chaque indicateur.

Avis motivé

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la conformité de la déclaration aux dispositions de l'article R.225-105 et la sincérité des informations fournies ;

A Puteaux, le 26 mars 2020
Pour Bureau Veritas

Laurent Mallet
Directeur d'agence